

Le groupe ASSA ABLOY est le leader mondial des solutions d'accès. Chaque jour, nous permettons aux personnes de se sentir en sécurité et d'évoluer dans un monde plus ouvert.

Portafeu
ASSA ABLOY

13 POINTS DE VÉRIFICATION

de la norme NF C 71-780 :

- Vérification visuelle de l'état physique
- Contrôle visuel de la présence secteur
- Coupure de l'alimentation secteur
- Vérification de l'allumage des lampes
- Vérification de la télécommande
- Contrôle de l'autonomie réglementaire
- Contrôle des composants
- Aspect des accumulateurs
- Nettoyage de l'appareil, mise à jour étiquetage
- Rétablissement de l'alimentation secteur
- Certificat de contrôle
- Remise du rapport de visite
- Inscription dans le registre de sécurité

VOS OPÉRATIONS DE MAINTENANCE EN TOUTE CONFIANCE

Pour toutes vos demandes, contactez-nous
portafeu.service@assaabloy.com

0811 097 674

N° AZUR / Service gratuit + prix appel

ASSA ABLOY France
Site de Romilly-sur-Andelle
24, rue des Hautes-Rives
BP 8206
Romilly-sur-Andelle
27108 Val de Reuil Cedex
Tél. : 02 32 68 37 37
Fax : 02 32 49 47 44

Département maintenance
24, rue des Hautes-Rives
BP 8206
Romilly-sur-Andelle
27108 Val de Reuil Cedex
N°Azur 0811 097 674
Fax : 01 61 38 00 84
portafeu.service@assaabloy.com

www.portafeu.fr



Protéger les équipes et les biens depuis 1964

Maintenance des Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité (BAES)

Portafeu
ASSA ABLOY

www.portafeu.fr

Experience a safer
and more open world



DES EXPERTS QUI ASSURENT LE CONTRÔLE DE VOS DISPOSITIFS D'ÉVACUATION

Pilotés par des dispositifs à la pointe des technologies, les blocs d'éclairage de sécurité répondent à des phases de fonctionnement strictes.



Nos équipes sont formées par le fabricant leader des systèmes de gestion d'éclairage de sécurité.

Experte des portes coupe-feu issue de secours, Portafeu dispose d'équipes qualifiées pour en assurer leur maintenance ainsi que celles de vos installations de signalisation.

SIMPLIFIEZ VOS PROCÉDURES DE CONTRÔLE

Nos protocoles garantissent la conformité de vos installations. Tout dysfonctionnement est signalé et corrigé. Vous n'avez plus à vous soucier du bon fonctionnement de vos dispositifs de signalisation. Déléguez-nous vos contrôles et délestez le planning de vos équipes de maintenance.

SÉCURISEZ VOS ÉQUIPES

Les BAEH/BAES* garantissent la sécurité des personnes en maintenant un éclairage et facilitent les évacuations en balisant les cheminements.

* Blocs Autonomes d'Éclairage pour Habitation / Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité

Les BAEH/BAES* sont répartis sur toute la surface de vos locaux accueillant du public ou des travailleurs.

Ils garantissent une visibilité suffisante pour éviter toute panique pendant une coupure générale d'alimentation ou pendant un déclenchement d'alarme incendie.

Pour les locaux techniques, des blocs autonomes d'intervention (BAPI) sont installés.

SIGNALISATION DES ISSUES

SIGNALISATION DES CHEMINEMENTS

RECONNAISSANCE DES OBSTACLES

INDICATION DES CHANGEMENTS DE DIRECTIONS



BAEH d'ambiance



BAES d'évacuation



QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Maintenance préventive réglementaire, à réaliser par l'exploitant selon la norme NFC 71-820

1x
PAR MOIS

S'assurer du bon fonctionnement des blocs en cas de défaillance de l'alimentation normale des blocs.

La vérification porte également sur l'allumage effectif de toutes les lampes du parc.

1x
PAR MOIS

S'assurer du bon fonctionnement des commandes de mise en repos et de remise en position de veille lors du retour de l'alimentation normale.

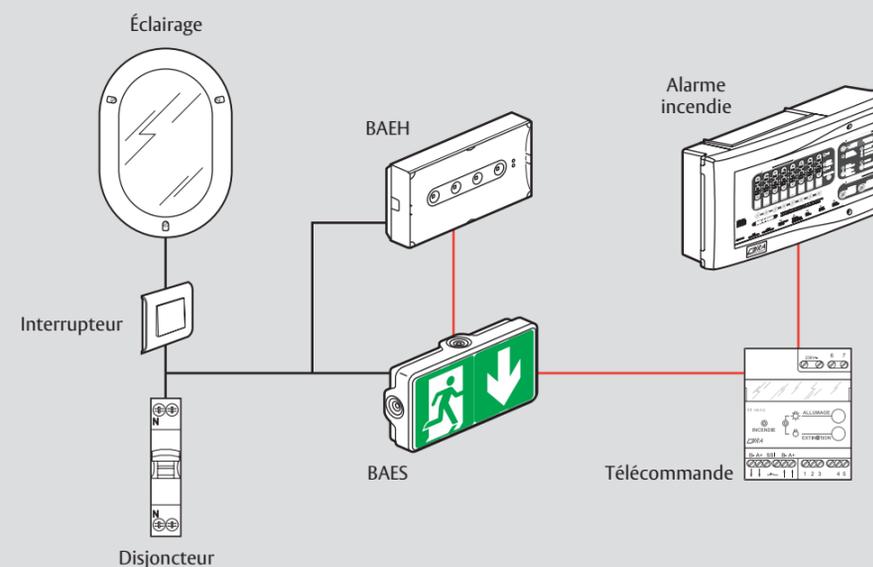
1x
TOUS LES 6 MOIS

S'assurer d'une autonomie d'au moins une heure sur l'ensemble des blocs de son installation.

1x
PAR AN

Maintenance préventive réglementaire, à réaliser par un prestataire extérieur

Déclenchement des lampes à la coupure d'alimentation. Mise en position de repos et remise en position de veille au rétablissement d'alimentation. Autonomie d'éclairage sur une durée minimale d'1h. **Attestation de conformité**



FONCTIONNEMENT TYPE D'UNE INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ BAES/BAEH*

En cas de coupure de secteur, les BAEH éclairent les zones de cheminement, les BAES sont mis automatiquement au repos.

En cas d'incendie, l'alarme déclenche l'allumage des BAES pour indiquer les issues de secours, permettant ainsi l'évacuation des personnes en toute sécurité.